

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

# Le Journal de PEYRIER

n°14 juillet 2011



Réaménagement de la cantine

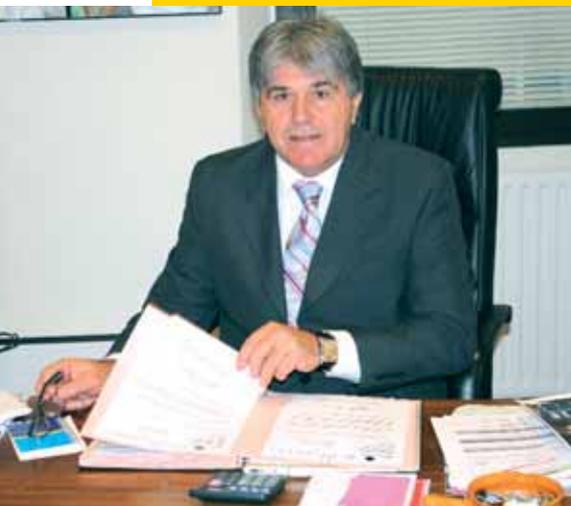


Les CM2 en visite à la mairie



Des animations pour tous





JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal  
de PEYNIER

numéro 14  
Juillet 2011

Directeur de la publication :  
Christian Burle

Comité de rédaction :  
Commission communication,  
Julie Capiali

Secrétaire de rédaction :  
Stéphane Rapuzzi

Photos :  
Photothèque Peynier

Conception et réalisation  
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal Juin 2011  
ISSN : 2-914059-39-6

Chers Amis,

C'est toujours un plaisir de nous retrouver autour de ce journal qui se veut le reflet de la vie de notre village.

Depuis un an, comme nous nous y étions engagés, de nombreux travaux ont été réalisés. En premier lieu, la destruction de l'ancienne station d'épuration devenue obsolète a permis de rendre le terrain à la nature et désormais, la source y coule à nouveau. Les travaux d'aménagement des accès du groupe scolaire Jean-Jaurès et du restaurant scolaire sont unanimement appréciés par les familles, les enfants et les enseignants. La restauration de l'église s'achève ; elle a permis de rénover ce patrimoine cher au cœur des Peyniérens et a révélé des décors peints exceptionnels que nous espérons pouvoir restaurer dans un avenir proche avec le concours des Monuments Historiques. Vous l'avez sans doute remarqué, la mairie a continué son programme d'amélioration des voiries communales et d'enfouissement des réseaux et des lignes électriques.

Mais Peynier ne se résume pas seulement à des travaux. Notre village vit toute l'année au rythme de ses animations, que vous retrouverez au fil des pages de ce journal. L'été qui arrive ne dérogera pas à la tradition avec ses fêtes votives de la Saint-Pierre et de la Saint-Michel, sans oublier la prochaine Fête de l'Enfance à la base de loisirs de la Garenne ou la rétrospective Vincent Roux dans les locaux de la Mairie.

*A toutes et à tous,  
l'équipe municipale et moi-même  
souhaitons de Bonnes Vacances !*

Christian BURLE,  
Maire de Peynier

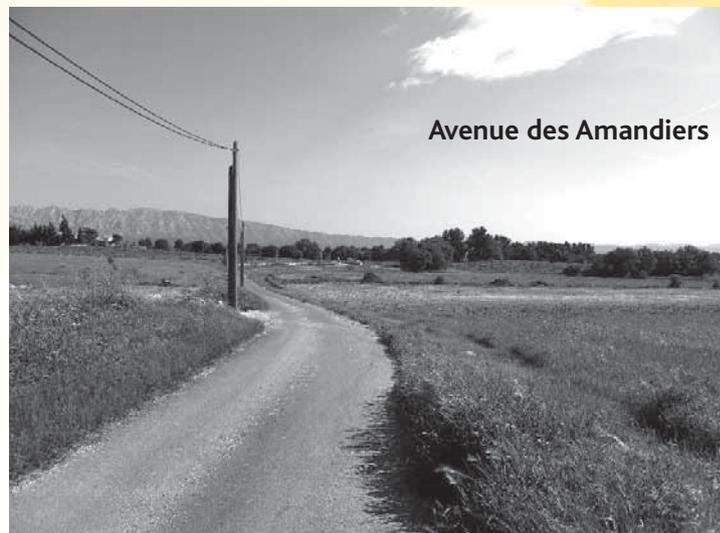
# Des chemins ruraux rénovés

Début 2010, la Mairie a entrepris une campagne de modernisation des chemins ruraux de la commune, financée avec l'aide de l'Etat, du Département et du Pays d'Aix. De par l'envergure et l'étendue des travaux, la réfection s'est faite par ordre de priorité en fonction des chemins posant le plus de problèmes d'accès.

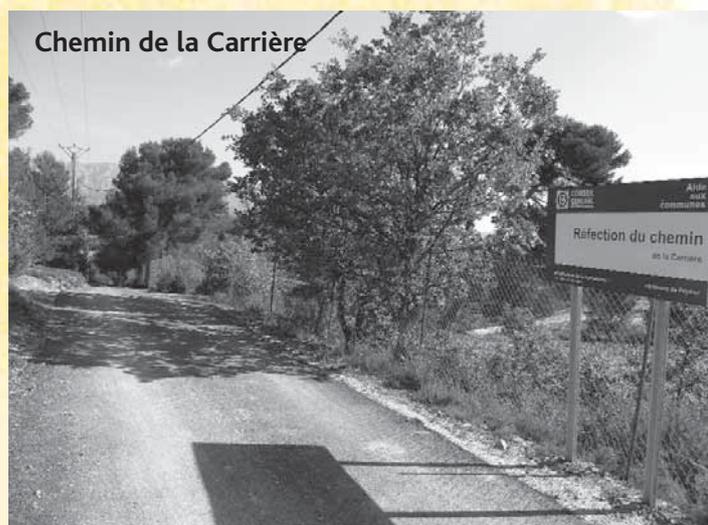
Certains ont été refaits dans leur totalité : chemins du Bouquet, de Marseille, de la Lecque, ainsi que l'avenue des Amandiers. D'autres ne l'ont été que partiellement comme le chemin de la Corneirelle, celui de la Carrière et le chemin de la Treille qui, de par leurs longueurs, feront l'objet d'une seconde tranche de travaux très prochainement.

Plusieurs caniveaux ont été remis en état ou créés sur ces chemins pour régler le problème des eaux pluviales notamment sur le chemin de la Treille, chemin du Bouquet et sur la petite route à proximité du chemin de Saint-Zacharie.

En 2011, une deuxième tranche de travaux est programmée.



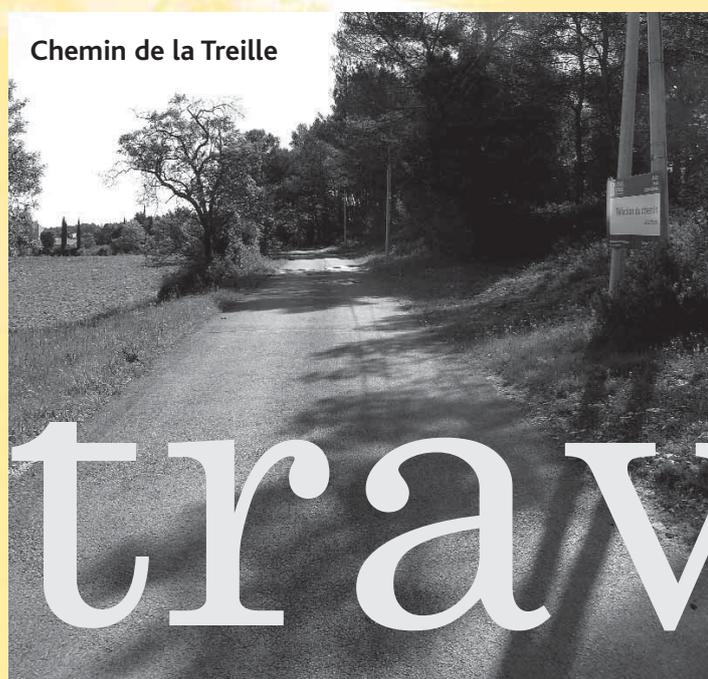
Avenue des Amandiers



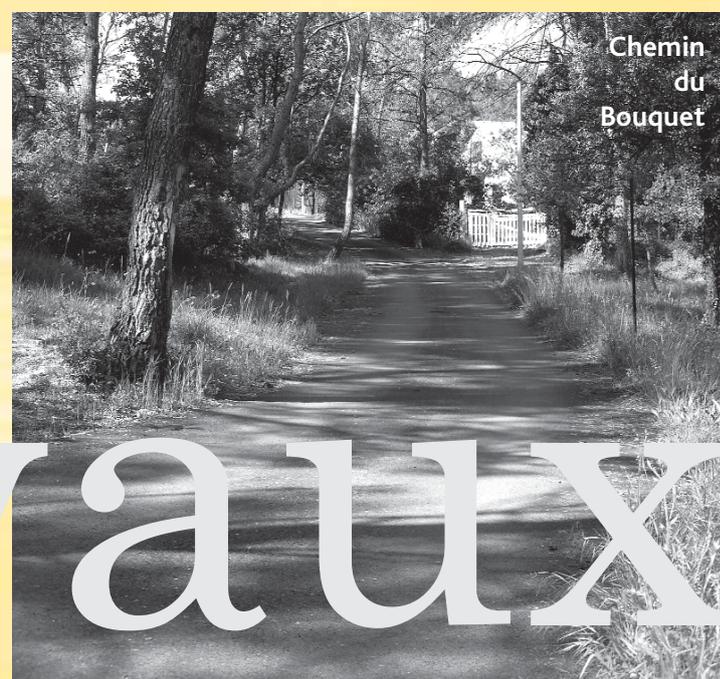
Chemin de la Carrière



Chemin de la Lecque



Chemin de la Treille



Chemin du Bouquet

# travaux

# Des *bâtiments communaux* rénovés

La mairie a réalisé de nombreux travaux de rénovation sur les bâtiments communaux :

- ▶ la chaudière du Foyer Rural a été changée,
- ▶ les toitures de l'école maternelle, de la Crèche et de la boulangerie place Dollo ont été refaites,
- ▶ pour sécuriser les entrées de la Bibliothèque Municipale et du Foyer des Aînés, des grilles en fer forgé ont été posées,
- ▶ mises aux normes électriques du restaurant scolaire, du groupe scolaire Jean Jaurès et du Centre Socio-Culturel.

Les futurs projets concerneront : la réfection de la chaufferie de l'école primaire, la modernisation de la salle de gymnastique du Centre Socio-Culturel, le renouvellement du parc informatique des services administratifs,...



## A Peynier, on améliore le stationnement

Pour désengorger les parkings du centre ancien et pour permettre aux Peyniérens du centre village de se garer, la commune a créé des places de parking couvertes au Devançon qui sont mises en location pour les personnes intéressées.



### Tarifs :

Box fermé : 60 €/mois

Place normalisée :

30 €/mois

Moto : 10 €/mois

Le parking existant reste libre et gratuit pour les habitants du quartier.

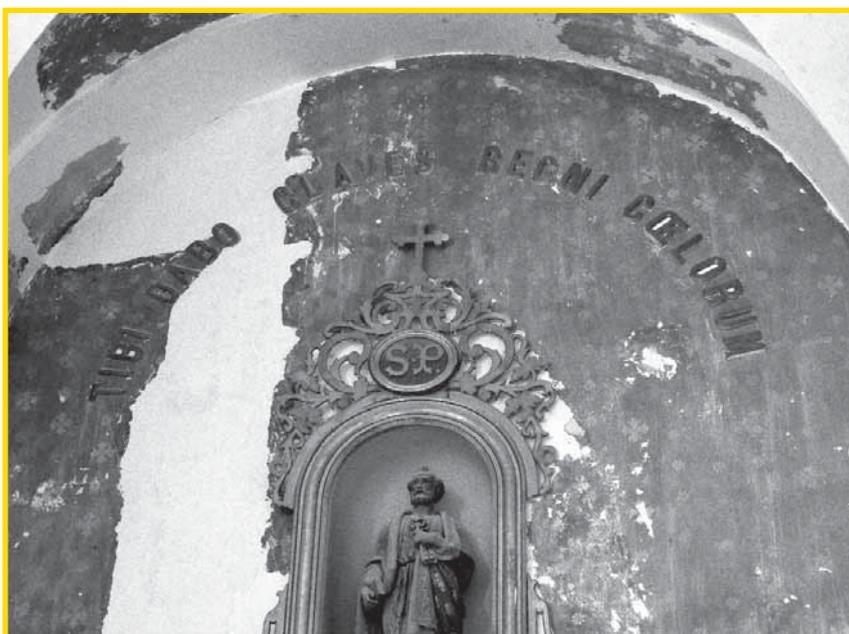


## Enfouissement des *lignes* et amélioration des *réseaux d'eau potable*

Un nouveau réseau d'assainissement a été créé au Devançon (chemin de Pourrachon) et sur l'avenue des Garrigues. Le réseau d'eau potable en a été amélioré tout comme celui du chemin des Arlésiens. A la suite de ces travaux, la mairie a procédé à la remise en état de ces chemins.

Rue Basse et avenue Jean Jaurès, la mise en discrétion des lignes électriques et téléphoniques a été faite avec le Syndicat Mixte d'Énergie Départemental (SMED 13). La société ERDF va, quant à elle, procéder à la suppression du transformateur au quartier du Farajeaon et à l'enfouissement des lignes moyenne tension entre la Treille et les Michels. Ces travaux d'enfouissement permettent d'améliorer l'esthétique du village en faisant disparaître les fils disgracieux de notre paysage.

# Un patrimoine à préserver : *l'Eglise Saint Julien*



Après de nombreux travaux de réfection, l'église Saint Julien est en passe de montrer son nouveau visage aux Peyniérens.

En effet, en rénovation depuis de nombreux mois, une seule partie de l'église paroissiale était disponible pour permettre aux artisans de travailler sur le maître-autel, le tombeau et les parties de marbre abîmées.

L'église est à présent dotée d'un maître-autel flambant neuf dont le dallage a été entièrement renouvelé et posé à l'identique.

La toiture a, elle aussi, été refaite : tuiles remplacées, poutre principale consolidée à l'aide de 3 IPN et pennes détériorées changées. Heureusement que ces travaux de toiture ont été réalisés car ils ont permis de découvrir le mauvais état des poutres. Celles-ci étaient vermoulues et à un point de rupture très dangereux.

Les différents travaux de réfection intérieure ont démontré une nouvelle fois la présence de décors anciens. Ces fresques situées sur les murs Nord et Sud de la nef principale, du chœur et des arcs doubleaux ont fait l'objet d'une étude approfondie (qui complète celle de 2005) et qui a bel et bien confirmé l'existence de décors datant du XII<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles. Ces fresques sont un patrimoine exceptionnel à protéger. Des financements pour les restaurer dans les règles de l'art ont été sollicités.

Afin que les cérémonies se déroulent dans de meilleures conditions, une nouvelle sono a également été installée et l'éclairage ainsi que le chauffage changés et remis aux normes en vigueur.

En outre, l'ensemble de l'église va faire peau neuve : les peintures intérieures, les menuiseries réparées et traitées et la pose d'un nouveau carrelage seront effectuées.

L'achèvement des travaux est prévu pour fin juillet 2011. Il ne restera dès lors plus qu'à restaurer l'ancien chœur médiéval sous le contrôle de l'architecte du patrimoine, Mme Mireille Pellen.

Gageons qu'ainsi restaurée l'église Saint Julien gagnera en splendeur et accueillera bientôt des paroissiens impatients de découvrir les ouvrages achevés.



# Du côté de l'école :

## Le groupe scolaire Jean Jaurès réaménagé pour le bien-être et la sécurité des enfants



La Commune a réaménagé l'enceinte de l'Ecole primaire en agrandissant la cour de récréation et en fermant le passage avenue du Cabaret afin de sécuriser le trajet effectué par les enfants entre la cour et le restaurant scolaire et entre certaines classes.

L'entrée principale de l'Ecole primaire s'effectue à présent par un couloir créé au niveau de l'Avenue Jean Jaurès pour assurer la sécurité des enfants.



De même, les toilettes sont désormais séparées et cloisonnées entre filles et garçons et sont aujourd'hui chauffées.





Passage piéton réalisé par nos services techniques pour relier la rue des Ecoles au plateau sportif

## Au réfectoire, aussi, on note une grande amélioration

Le restaurant a complètement été repensé aussi bien esthétiquement que fonctionnellement : un sens de circulation a été instauré, des îlots plus pratiques remplacent les grandes tables et sont protégés par des paravents anti-bruit ; et un tri sélectif ludique a été mis en place pour responsabiliser et sensibiliser les enfants au problème du gaspillage.



Les élèves de Maternelle de Grande section qui se rendent au réfectoire chaque midi pour le transfert, sont ainsi habitués à cet environnement et apprivoisent petit à petit les lieux avant leur arrivée au CP.



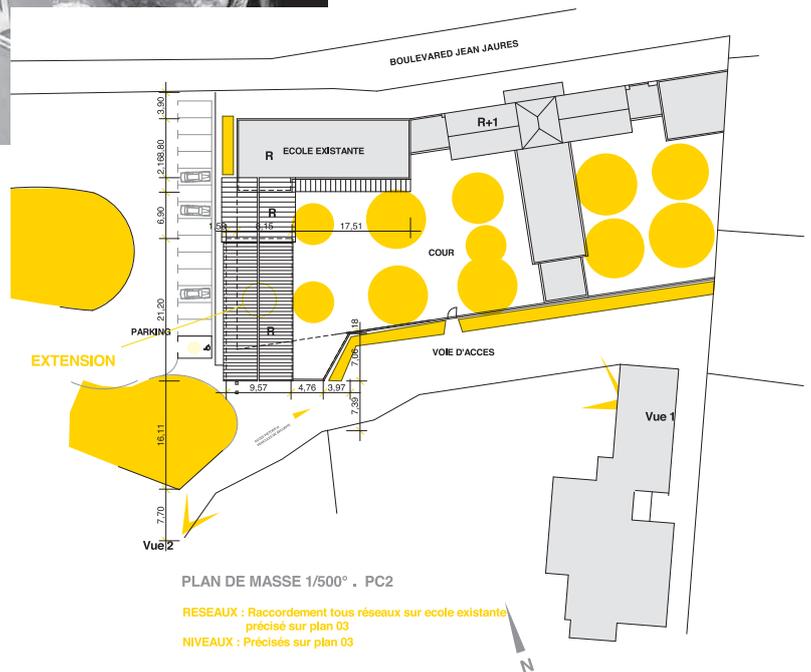


## Les travaux réalisés dans les écoles sont décidés en concertation avec les parents d'élèves

Pour la prochaine rentrée, la Commune a déposé un permis de construire afin de procéder à une extension du groupe scolaire dans le prolongement de l'existant. Les deux classes qui jouxtent le restaurant scolaire seront ainsi regroupées et une classe supplémentaire sera créée.

Les travaux sont prévus pour l'été 2011 et s'achèveront début 2012.

Modifications qui permettront, à l'Ecole primaire d'anticiper les futurs effectifs et de satisfaire les enseignants, les enfants et les familles.



## La Semaine du goût

**La Semaine du goût est l'occasion d'éveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs, et de les sensibiliser au plaisir d'avoir une alimentation variée et équilibrée.**

Un peu d'histoire... Tout a commencé il y a 20 ans en 1990 avec la création d'une "journée du goût" à Paris où des chefs cuisiniers ont été invités dans quelques classes de CM1 et CM2 pour donner des "leçons de goût" aux enfants. Fort de son succès la journée du goût a rapidement évolué en une semaine du goût étendue à la France entière. 10 ans après, 83% des Français connaissent cet évènement annuel. En 2003 le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales devient partenaire institutionnel de cette semaine du goût. Chaque année de nouvelles manifestations comme par exemple : "laissons nous surprendre", "R'éveillez vous au goût", "ensemble défendons la cause du goût"... se font jour autour du goût dans les restaurants traditionnels mais également dans les hôpitaux, dans la rue, sur les marchés, sur les campus... et bien sûr dans les restaurants scolaires.

Pour l'édition 2010 le service restauration de la Mairie de Peynier a eu le plaisir de proposer aux enfants une semaine de repas à thème autour des régions françaises. Faire découvrir ou redécouvrir des traditions culinaires bien différentes selon les régions que ce soit dans le choix des aliments ou bien dans l'art culinaire de les préparer. Les enfants des écoles maternelle et primaire ont pu déguster : un plat de moules servis avec des frites typique de la région nord, une salade auvergnate à base de fourme et de noix, des haricots blancs cuisinés avec de la graisse d'oie, ou encore un tian de légumes du sud...

Cette semaine du goût s'inscrit dans une démarche de qualité et de convivialité !

Bon appétit à tous les enfants !





## Les CM2 en mairie de Peynier

Dans le cadre de leur programme d'Education Civique, les 28 élèves de la classe de Madame Hugues ont été invités le 14 mars 2011 à visiter l'Hôtel de Ville et les services administratifs de la mairie.

Accueillis par la Directrice Générale des Services, Anne Thiabaud, dans la salle des Mariages, les enfants impressionnés par l'arrivée de Monsieur le Maire, n'ont pas manqué de l'assaillir de questions.

Interrogé sur l'avenir du village "Aimer sa commune, c'est s'inquiéter de son devenir", sur ses fonctions de maire, sur ses motivations et son métier de viticulteur, Christian Burle a répondu avec franchise "**Qu'être maire c'était un plaisir, même si cela prenait beaucoup de temps**".

L'Ecole fut, bien entendu, au centre des débats. Le Maire a évoqué l'école du passé en expliquant que la salle des mariages était l'ancienne école des garçons et la Poste celle des filles ; sans oublier de parler de l'actuel groupe scolaire Jean Jaurès qui sera prochainement agrandi.

Pour rentrer dans le vif du sujet, les scolaires ont eu la chance de découvrir le Bureau du Maire puis ils se sont rendus dans les différents services administratifs (accueil, état civil, urbanisme...) afin de rencontrer le personnel municipal.

Victoire

Jourdi 10 mars 2011

Rédiger un projet

Projet d'instruction civique

Visite à la mairie

Le 14 mars 2011, les élèves de CM2 de Peynier, et leur maîtresse Mme Hugues, sont allés visiter la mairie et les services de la mairie puis aussi voir et le maire Christian Burle. Ils sont partis à 14 heures de l'école à pied et ils sont rentrés avec la maîtresse à l'école de Peynier vers 16 heures 30.

La . Bas la classe de CM2 et la maîtresse ont découvert les différents services de la mairie :  
Urbanisme: (permis de construire) mais aussi l'état civil (mariage, mariage, baptême, décès). Puis aussi l'accueil: (inscription administratif...) Ensuite ils ont rencontré le maire, qui leur a posé des questions avec sa secrétaire Anne Thiabaud et puis, les élèves de CM2 aussi lui ont posé des questions qu'ils avaient préparées en classe avec leur maîtresse Mme Hugues.

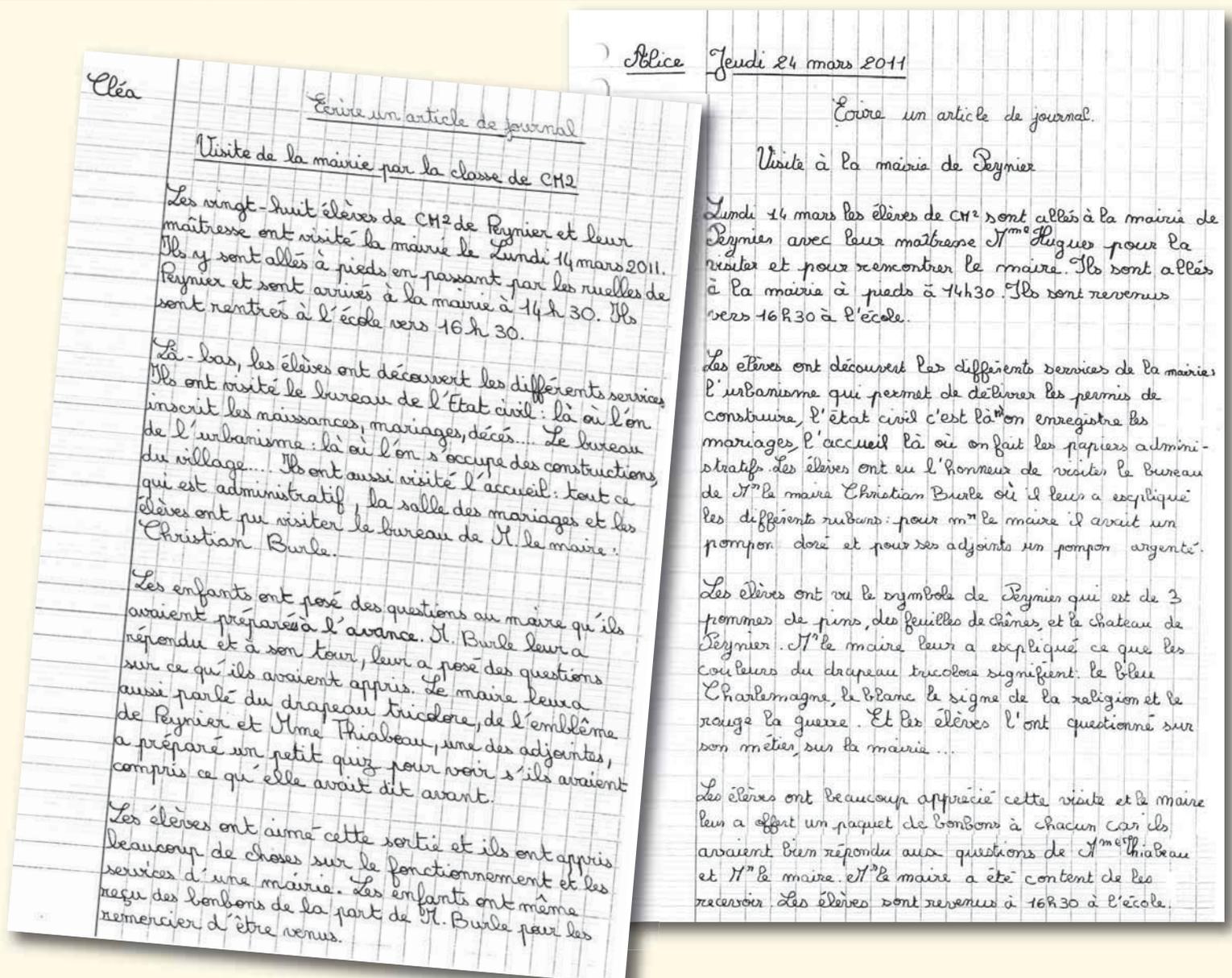
Les élèves de CM2 étaient très motivés pour y aller voir le rôle d'un maire dans la mairie puis aussi dans la commune et des élus qui travaillent à la mairie. Ils sont allés dans la salle des mariages où les élèves de CM2 ont posé les questions à M. le Maire. Puis ensuite ils sont allés dans les bureaux des services de la mairie où M. le Maire et Mme Thiabaud leur ont expliqué l'organisation de chaque bureau.

Puis à la fin, les élèves de CM2 sont rentrés à l'école de Peynier à 16h30 à pieds et pour les récompenser M. le Maire et Mme Thiabaud ont donné des bonbons aux élèves de CM2 puis à la maîtresse. Le temps est passé très vite les élèves de se sont beaucoup amusés à cette sortie.

Victoire



Cette journée ludique et pédagogique s'est achevée par un quiz sur la République française qui a éveillé l'intérêt des enfants en testant leurs connaissances citoyennes.



**Les petits Peyniérens ont rendu leurs copies...**

# Nos anciens : *toujours bon pied, bon œil !*



Jun 2010

## En voyage à la Ferme des Crocodiles

*Grâce au soutien de la Mairie et à une participation des aînés, le traditionnel "Voyage de fin d'année" conduit, chaque année, nos "retraités" à visiter notre belle région.*

Ainsi, près de 85 anciens se sont rendus le 10 juin 2010 à "La Ferme aux crocodiles" de Pierrelatte. Après un voyage en car, accompagnés de Monsieur le Maire et de Jeanne Guilani, l'Elue au Centre Communal d'Action Sociale, ils ont déjeuné au restaurant "Le Pays des Santons", dont la salle de réception reconstituait un véritable village provençal... La visite s'est poursuivie par la découverte de "La ferme", une jungle tropicale où ils ont admiré plus de 600 espèces végétales, 300 crocodiles et des tortues géantes... Journée qui fut également l'occasion de flâner au Château de Grignan, patrimoine du département de la Drôme.

Un voyage qui a donc, une nouvelle fois, connu un vif succès chez les aînés qui partiront en juin 2011 pour "L'île des Embiez" à la découverte du littoral méditerranéen...

## Colis de Noël et Repas de fin d'année

*A l'occasion des Fêtes de fin d'année, les personnes résidant sur la Commune et ayant atteint les 65 ans dans l'année sont invitées à choisir entre un Colis de Noël de composition gastronomique confectionné par Léonidas à l'aide de mets gourmands, de friandises et d'un vin de pays, et un Repas au Centre Socio-Culturel.*

Chaque année, après une période d'inscription, Jeanne Guilani, distribue pas moins de 350 colis aux administrés concernés.

Quant aux 130 autres personnes âgées, elles ont été cordialement invitées le 30 janvier 2011 à déguster un apéritif buffet et un menu, servi et préparé par le Traiteur 5/5 réception, au son de l'orchestre "Arc en ciel" qui anime chaque jeudi après-midi leur thé dansant.

Les dames, auxquelles une fleur a été offerte, et leurs compagnons ont profité de ce repas festif pour commencer la nouvelle année en beauté.

## Aïoli des Cendres 2011

C'est une nouvelle fois dans la bonne humeur que s'est déroulé le traditionnel repas de l'Aïoli des Cendres le 9 mars dernier au Centre Socio-Culturel de Peynier.

Près de 250 habitués s'étaient donnés rendez-vous pour déguster le célèbre plat provençal préparé par le service du restaurant scolaire de la commune.

En présence du Maire et de ses adjoints, André Maunier et Jeanne Guilani, aïoli, oreillettes et cotillons ont rythmé cette fête animée par l'orchestre "Arc en ciel", qui une fois de plus, a connu un franc succès.



# Un point sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La délibération du conseil municipal du 31 juillet 2007 approuvant le Plan Local d'Urbanisme et celle du 15 octobre 2009 approuvant sa révision n°1 ont été annulées par jugements du tribunal administratif de Marseille rendus le 24 février 2011, notifiés à la commune le 11 mai 2011, suite à deux recours formulés par l'association Leï Michelins et le CIQ La Treille-la Corneirelle.

Les principaux motifs d'annulation retenus par le juge administratif portent, notamment, sur l'insuffisance de l'analyse du commissaire enquêteur dans son rapport d'enquête publique, et sur le déclassement de 10 ha de zones AOC au sein de l'espace projet de la Treille-la Corneirelle, et ce, malgré l'avis favorable au projet de l'Institut des Appellations d'Origine (INAO).

En ce qui concerne le commissaire enquêteur, il est à rappeler qu'il est nommé par le président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête, qu'il est entièrement autonome, et que la commune n'est aucunement responsable de son travail.

Les jugements rendus par le tribunal administratif ont créé une situation particulièrement difficile puisqu'elle interdit toute gestion du territoire communal, y compris dans le respect des principes énoncés par la loi SRU.

La première des conséquences de ces jugements est de prohiber toute application des dispositions du PLU. En application de l'article L 121-8 du code de l'urbanisme, ce sont les dispositions du Plan d'occupation des sols approuvé en 1979 (document antérieur au PLU) qui règlent maintenant l'occupation et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Il va sans dire que la restauration des effets de ce document, ancien de plus de trente ans, ne peut avoir que des effets désastreux pour la commune. La remise en vigueur de dispositions d'urbanisme obsolètes ne peut qu'avoir pour conséquence que la désorganisation de l'espace communal : constructions en zones NB, mitage, incohérence de l'urbanisation vis-à-vis des réseaux (assainissement,...). Ce qui a pour effet direct le blocage de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis, déclarations,...) du fait de la vétusté du POS (sursis à statuer).

Cette situation transitoire est totalement insatisfaisante car elle permet difficilement d'interdire et ne permet pas pour autant d'autoriser.

Face à cette situation déplorable, il importait donc que la commune fasse appel des jugements du Tribunal administratif de Marseille. La Cour administrative d'appel de Marseille a donc été saisie dès le 12 et le 19 mai 2011.

N'entendant pas rester inerte et passive devant cette difficulté, la commune explore et met en œuvre actuellement deux voies de manière simultanée :

1/ La première consiste évidemment à restaurer le PLU le plus rapidement possible. Il s'agit ici de reprendre l'élaboration du document d'urbanisme au niveau de l'enquête publique puisque ce sont les vices affectant ce moment de la procédure qui sont à l'origine de l'annulation de la révision approuvée le 15 octobre 2009, et non le zonage en lui-même.

2/ La seconde voie envisagée consiste en la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols lorsque celle-ci concerne un projet d'intérêt général.

Il est évident que nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces diverses démarches.

La commune ne doit pas rester otage de décisions qui la privent à la fois d'emploi, de richesse et qui suppriment des droits à bâtir et des projets d'habitat, notamment pour les jeunes désireux de rester au village.



# 51 hectares de forêt communale protégés

Notre magnifique forêt environnante fait l'objet de toute notre attention et reste l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Que serait Peynier amputé de tout ou partie de son écrin de verdure ?

Nous n'osons même pas y penser, et c'est dans cet optique que nous conduisons une politique de réserve foncière suivie et efficace.

Depuis 2001, cette attention particulière nous a permis d'acquérir un nombre important de parcelles qui, à quelques mètres carrés près, représente 51 hectares passés de la propriété privée à la propriété publique.

L'intérêt de cette politique est de favoriser le remembrement et, surtout, de permettre, en toute sérénité, d'effectuer des travaux d'entretien et d'aménagement nécessaires et indispensables au maintien en bonne santé ou à la régénération de notre poumon vert local.

Cinq acteurs majeurs participent à ces travaux, à savoir :

- ▶ l'Office National des Forêts (ONF) pour tout ce qui concerne la forêt communale soumise. Cette année, l'ONF va s'attacher à la remise aux normes des terrains qui constituent la Zone d'Accueil du Public en Forêt (ZAPEF), notamment en matière de panneauage de limites, d'informations et de cartographies. L'an prochain, l'office continuera son travail de modelage de certaines zones du territoire.

- ▶ les Forestiers Sapeurs de la base de Peynier qui mènent, comme tous les ans, des chantiers d'aménagement de pistes forestières et sont toujours disponibles, à la demande, pour intervenir sur telle ou telle poudrière (lieu propice au départ de feu) jugée dangereuse par rapport au risque incendie.

- ▶ les travaux conduits par la CPA via le Plan Intercommunal d'Aménagement Forestier (PIDAF) qui arrivent, comme pour tout plan pluriannuel) à leur terme; mais, d'ores et déjà, des réunions de concertation sont organisées afin de projeter les travaux à prévoir pour les années à venir. Cette année, une citerne-wagon DFCI sera positionnée aux abords du domaine de Branguier.

- ▶ les divers chantiers opérés par l'équipe "Espace Vert" de nos services techniques qui, comme à l'accoutumée, nettoient les abords des chemins communaux et participent à la mise en sécurité de tous les équipements communaux (réservoirs d'eau, tennis, base de loisirs,...) et, enfin, le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) dont vous trouverez ci-après le bilan des activités et les projets pour cette année.

Structure bénévole par excellence et composée de 34 personnes, le CCFF est devenu une référence en matière de protection de nos massifs forestiers.

Des actions majeures qui méritent notre respect et celui des habitants de la commune qui doivent beaucoup à leur sens du dévouement...

Coup de projecteur sur des missions prioritaires et indispensables.

## Priorité aux interventions rapides

La protection de la forêt, telle est leur raison de vivre et de s'investir gratuitement tout au long de l'année. Attachés à la préservation de nos collines (1850 hectares de surface boisée sur la commune), fiers de défendre un patrimoine qu'ils savent fragile, ils sont devenus un élément incontournable du dispositif d'intervention des secours.

Aux côtés des sapeurs-pompiers dont ceux de Trets et de Fuveau ainsi que des hommes de l'unité des forestiers sapeurs de la commune, ils interviennent dans les plus brefs délais afin de veiller à tuer dans l'œuf tout départ de feu. De ces interventions discrètes mais efficaces ils ont reçu la reconnaissance de leurs collègues pour leur professionnalisme et leur rigueur dans l'accomplissement de leur mission. En 2010, le CCFF est intervenu sur une dizaine de départs de feu en moins de 6 minutes.



## Priorité aux actions forestières

Durant les autres mois de l'année, les personnels s'investissent dans des actions comme le nettoyage de printemps effectué en partenariat avec le Peynier-Athlétic-Club et le Club de Bridge qui ont rejoint le CCFF afin de lui prêter leur efficace concours. En outre, les bénévoles participent à des opérations d'entretien des chemins en supprimant les arbres présentant un danger ou d'élagage afin de faciliter l'accès des moyens de secours.



Le Chiffre :

**5 Tonnes de débris ont été récupérés lors de cette "opération propriety" 2011**



# Le Comité Communal Feux de Forêts, garant de la protection de notre patrimoine forestier

Sensibiliser les plus jeunes à la protection de nos forêts



## Priorité au soutien technique et logistique

Le Comité Communal Feux de Forêts participe au soutien de nombreuses manifestations sur la

commune. Le raid intercommunal du Haut de l'Arc, Courir à Peynier en Avril, le Carnaval des écoles, le feu de la Saint-Jean... bénéficient de l'appui technique et logistique des bénévoles : surveillance dans les massifs, balisage et conseils techniques font partie de leurs missions.

## Priorité à la formation et exercices tactiques et pratiques

Savoir maîtriser les risques, développer des schémas d'intervention, s'entraîner et connaître l'ensemble du matériel..., tels sont les priorités afin que chaque mission puisse se dérouler dans les meilleures conditions. La sécurité des intervenants reste un objectif majeur et un engagement vital.

## Priorité à l'information et à l'éducation des plus jeunes

C'est une des plus grandes priorités pour le CCFF. Partir à la rencontre des enfants des groupes scolaires du village est devenu une habitude. Des échanges très appréciés à partir de 3 ans jusqu'à 10 ans (280 enfants) pour présenter les activités et le rôle des hommes et femmes en "orange" qui protègent la forêt. Des moments agréables qui sont indispensables pour le devenir d'un patrimoine inestimable.



Des résultats qui traduisent leur investissement...

**72 jours, c'est le nombre d'heures totales cumulées en journées et effectuées par l'ensemble du personnel en 2010. Un bénévolat exemplaire !**



Une cérémonie a marqué le 30<sup>ème</sup> anniversaire du CCFF de Peynier

# Journée de l'Enfance

L'association "Trait d'Union" et la Mairie de Peynier organisent chaque année la "Journée de l'enfance" sur la Base de Loisirs de la Garenne. Cette manifestation, dédiée aux familles et aux enfants, remporte toujours un vif succès en proposant tout au long de la journée des animations et activités ludiques gratuites.



L'édition 2010 portait sur le thème du "recyclage" et autour de nombreuses activités, les enfants ont pu donner ainsi une seconde vie à leurs déchets notamment par le biais de spectacles, jeux divers en objets recyclés, activités artistiques autour de la mosaïque, créations de costumes... Samedi 12 juin 2010, le temps nous a souri et petits et grands se sont retrouvés avec plaisir, pour découvrir les clefs du recyclage d'objet : la bouteille en plastique transformée en marionnette, les boîtes de fromage reprenant vie en boîtes à bijoux, les balades à dos d'ânes à travers la garenne, la création d'une œuvre collective "la marelle".



# "Peynier se recycle"



## L'année 2011 sera la 5<sup>ème</sup> édition de la "La Journée de l'enfance".

Elle se déroulera le samedi 17 septembre 2011, toujours sur la Base de Loisirs de la Garenne, et portera cette année sur le thème de "La ferme et son potager".

Les divers ateliers seront ouverts entre 10h et 18h.

Le parrain de la manifestation est "la Ferme de Noé", située à Trets, et grâce à ses paniers "bio", les enfants pourront confectionner leur salade de fruits, leur soupe de légumes et autres préparations culinaires autour des fruits et légumes.

Une ferme pédagogique sera installée. Un apiculteur fera découvrir aux enfants l'univers des ruches et un boulanger itinérant proposera la confection de pains.

Les enfants pourront, comme chaque année, s'initier à la balade en poneys ou laisser place à leur imagination et à leur créativité au moyen d'ateliers artistiques comme la réalisation d'épouvantails.

Des boissons et une petite restauration rapide seront proposées sur place afin que petits et grands profitent au maximum des animations tout au long de cette journée festive.



# Peynier mise sur sa jeunesse

Le service Enfance & Jeunesse de la mairie de Peynier met à votre disposition plusieurs structures dédiées aux bébés (3 mois/3 ans) aux enfants et aux jeunes (3 à 17 ans) durant les temps de loisirs et les périodes extra-scolaires et aux jeunes adultes (18-25 ans).

Responsable de la coordination :

Mireille DAFFOS (sur RdV au 06 25 97 26 78 / daffos.coor@gmail.com)



## Multi accueil "les pignons"

Situé avenue St Victor, il reçoit les enfants de 3 mois à 3 ans.  
Directrice - Puéricultrice : Géraldine Vivona (04 42 53 06 08)

## Accueil de loisirs 3-5 et 6-8 ans

Thématique à la semaine ou par période.

- ▶ Activités ludiques, artistiques, sportives et éducatives abordées sous forme d'ateliers.
- ▶ Intervenants spécialisés, sorties, stages.
- ▶ Journées communes avec d'autres centres de loisirs.

Ouvert les mercredis et les vacances scolaires du lundi au vendredi (sauf Noël et une partie d'août) de 8h à 18h. Inscription préalable.

Directrice : Laurie Galliano (06 25 97 26 80)

## Accueil de loisirs 9-11 ans

Pour les Juniors

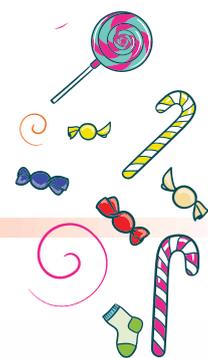
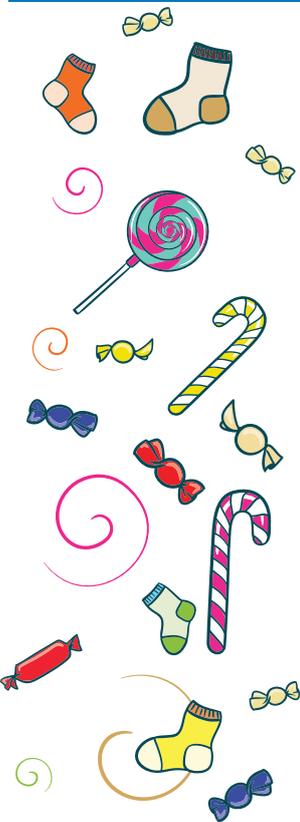
- ▶ Activités le mercredi et à la semaine sous forme de stages multi-activités et multisports.
- ▶ Journées communes ou soirées avec d'autres jeunes du même âge.

Ouvert le Mercredi et vacances scolaires (sauf Noël et une partie d'août) du lundi au vendredi de 8h à 18h. Inscription préalable à la semaine.

En période scolaire le mercredi de 8h à 18h.

Inscription à la journée ou demi-journée + repas

Directrice : Laurie Galliano (06 25 97 26 80)



## Aide aux devoirs 6-15 ans

Conseils en méthodologie pour être plus autonome et plus efficace dans la réalisation des devoirs, menés par des intervenants spécifiques, en petit groupe.

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h45 (élémentaires) et de 17h55 à 18h55

(collégiens). Possibilité de doubler les créneaux le mercredi après-midi et durant les petites vacances scolaires (sauf Noël).

Inscription à l'année, choix des fréquences. Emmanuel Barneoud (06 13 91 61 28) - Eric Delaye (04 42 53 11 44)

## Accueil de loisirs, Espace jeunes 12-17 ans : oxyjeune

- ▶ Accueil libre sur place, lieu de détente et de convivialité.
- ▶ Activités culturelles et sportives proposées à la journée, demi-journée et/ou soirée.
- ▶ Sorties, tournois inter espaces jeunes.
- ▶ Stages multi-activités et multisports.
- ▶ Projets éducatifs et de loisirs (projet d'action collective et citoyenne, projet intergénérationnel, projet culturel projet d'autofinancement, projet scientifique et technique).

Ouvert durant les vacances scolaires (sauf Noël et une partie d'août) du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30. En périodes scolaires tous les mercredis de 14h à 19h, les samedis de 13h30 à 18h30 et les mardis, jeudis et vendredis de 16h à 19h. Inscription à l'activité

Responsable : Eric Delaye

## Activités périscolaires midi et soir 6-10 ans

### ▶ Le midi (temps cantine)

Découverte d'activités sportives, culturelles ou scientifiques, menées par des animateurs ou des intervenants durant le temps de cantine, avant ou après le repas.

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h40 à 12h25 ou de 12h35 à 13h20

Inscription à l'année, choix des fréquences.

### ▶ Le soir (sortie d'école)

Découverte d'activités sportives ou culturelles, menées par des animateurs ou des intervenants le soir après l'école, thématique par période.

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30

Inscription à l'année, choix des fréquences

Directeur de site : Emmanuel Barneoud (06 13 91 61 28)

## Relais Assistantes Maternelles territorial

Un lieu ressources : pour les parents, les assistantes maternelles, les enfants et les professionnels de la petite enfance.

C'est un service gratuit Un lieu d'échanges et de rencontres avec des permanences, des animations, des débats et des moments festifs.

Vous trouverez :

- ▶ Des informations sur les modes d'accueil.
- ▶ Les listes des assistantes maternelles disponibles sur votre secteur de recherche.
- ▶ Des temps de débats et/ou conférences sur des thèmes liés à la parentalité.
- ▶ Accompagnement dans les démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle.
- ▶ Des informations sur vos droits aux prestations.

Temps d'animations sur Peynier le 1<sup>er</sup> jeudi du mois et sur rendez-vous

Avenue Santa Teresa Di Riva

Quartier Font d'Aurumy - 13710 Fuveau

Animatrice :

Carine Botto au 04 42 58 76 30 ou au 06 09 23 58 65

## Pôle d'information, de prévention et d'aide aux jeunes 11-25 ans et leur famille

- ▶ Suivi individualisé des jeunes adultes, 17-25 ans (aide administrative, conseil technique, mise à disposition de l'outil Internet dans le cadre de la recherche d'emploi et de formation...)
- ▶ Relais entre les institutions et partenariat privilégié avec les acteurs sociaux (mission locale, assistante sociale, planning familial...)
- ▶ Aide à la scolarité, ateliers de prévention 11-16 ans.
- ▶ Prévention (intervenants spécialisés, ateliers thématiques, temps de paroles, conférences débats...)
- ▶ Accueil, écoute et soutien aux familles de jeunes.

Permanences référents et/ou partenaires sociaux : les mardis, mercredis et vendredis de 10h à 12h, le mercredi de 13h à 14h. Le jeudi et les vacances scolaires sur rendez-vous uniquement. Eric Delaye (04 42 53 11 44)

## Séjours été et hiver 9-17 ans

Enfants de 9-13 ans et jeunes de 14-17 ans

- ▶ Participatifs (demandes de jeunes) ou organisés par nos soins, avec un possible partenariat avec d'autres structures.
- ▶ Activités principales (exemple : ski ou voile), veillées, soirées, jeux, vie en collectivité, rencontres avec d'autres publics

Inscription au séjour

Emmanuel Barneoud (06 13 91 61 28)

# Connaissez-vous la médiation familiale ?

L'association Familles et Médiations vous propose une information gratuite pour répondre à vos questions les jeudis et vendredis soirs, et samedi matin, sur rendez-vous, dans les locaux de l'IFAC, Maison de l'Enfance et de la Famille, 15 rue St Eloi.

La médiation familiale s'adresse aux membres de la famille qui rencontrent des difficultés de communication ou qui traversent un bouleversement dans leur vie familiale. Elle propose un lieu neutre et confidentiel, en présence d'un professionnel, pour envisager un échange constructif.

Vous souhaitez rétablir une communication entre grands parents et petits enfants ? entre parents et adolescent ?

Vous envisagez de vous séparer de votre conjoint et vous souhaitez que cela se passe le mieux possible, vous souhaitez protéger vos enfants des conflits entre adultes ?

Vous devez renégocier une organisation après une séparation (déménagement, chômage, familles recomposées...) ?

Vous devez envisager une solution, avec vos frères et sœurs, pour vos parents âgés....?

Afin de rechercher des solutions et d'envisager l'avenir, des médiatrices familiales, diplômées d'état, vous accueillent lors d'entretiens d'une heure et demi à deux heures. Elles vous aideront à prendre le temps de vous écouter mutuellement, tenir compte des différences et des besoins de chacun, clarifier la place des membres de la famille, afin de comprendre la situation et chercher ensemble les solutions qui vous conviendraient le mieux.

Chaque famille est unique et a des ressources pour sortir des difficultés qu'elle rencontre.

Le médiateur familial intervient de manière indépendante et impartiale, dans le respect des valeurs de chacun. Sans pouvoir de décision, il s'appuie sur les compétences des personnes pour les accompagner dans leur recherche de solutions concrètes.

Association Familles et Médiations

06 98 99 14 14

famillesetmediations@gmail.com

# Les Nuits musicales



# de la Sainte Victoire



C'est lors d'une chaude soirée de début d'été que Christian Burle, maire de Peynier, a inauguré le 6<sup>ème</sup> Festival des Nuits Musicales de la Sainte Victoire.

Au programme l'opéra de Donizetti "L'Elixir d'Amour" et le concerto pour violon de Tchaïkovski. Sous la direction de Grigori Penteleïtchouk, les musiciens et choristes de l'orchestre national d'Ukraine, ont su transmettre leur passion au nombreux public, également charmé par la voix d'Eve Ruggieri qui sait, comme personne, mettre la musique en mots.

**Le Festival des Nuits Musicales Sainte Victoire a eu lieu du 23 juin au 26 juin 2011 au théâtre de verdure. L'orchestre et le chœur de l'Opéra National d'Ukraine ont eu à cœur de faire vivre la musique !**

# Toujours plus de

De nouveaux équipements pour la

BASE DE LOISIRS  
DE LA GARENNE

Les sportifs se réjouissent ! En effet, la Base de Loisirs de la Garenne s'agrandit : un nouveau terrain de sport grillagé a vu le jour cette année.

Ce stade en pleine nature accueille les jeunes Peyniérens désireux de se rendre sur ce site naturel qu'est la Garenne et qui leur permet de s'adonner aux sports collectifs de leurs choix : basket-ball, handball... un terrain multisports éclairé remplacera l'ancien City Stade des écoles qui gênait les riverains.

Les amateurs de tennis auront également remarqué que les grillages des courts sont graduellement remis en état.



Le football n'est pas en reste, le passage entre le stade et les vestiaires a été sécurisé et les terrains ont été mis aux normes et clôturés. La Fédération Française de Football nous a imposé cette clôture pour que les enfants de Peynier puissent jouer sur le terrain de foot et pour pouvoir y recevoir des tournois interclubs ce qui sera d'ailleurs le cas dans les mois à venir.

# sport à Peynier !

## Football :

***l'Olympique Club  
Peynier en route pour  
une nouvelle saison***

**68**

C'est le nombre de licenciés que compte à présent l'Olympique de Peynier !

Le Club de football de la commune regroupe aujourd'hui 5 équipes de joueurs, Débutants, Poussins et Benjamins confondus encadrés le mercredi après-midi pour les entraînements par Daniel, Serge, Christophe, Quentin, Sylvain, Roger et Christophe et sur les tournois et matchs le samedi par Jamel, Olivier et les autres, tous bénévoles qui offrent de leur temps et transmettent leur passion aux enfants.



Ainsi, après un début de saison difficile, *"l'Equipe des benjamins s'est classée 6<sup>ème</sup> du Championnat Pré Honneur cette année"* s'exclame fièrement Christophe Strobl, membre actif du club.

En outre, l'Olympique pourra, pour la prochaine saison, accueillir des plateaux pour les rencontres entre équipes maintenant que le terrain répond aux normes de la Fédération Française de Football.

Le club est toujours à la recherche d'entraîneurs volontaires, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie au 04 42 53 05 48.



**Viens  
FAIRE DU  
FOOT à  
L'OLYMPIQUE  
DE PEYNIER !**

Si tu as entre 5 et 13 ans, viens nous rejoindre pour pratiquer ton sport préféré dans un cadre exceptionnel et une ambiance familiale.

Nos éducateurs t'attendent tous les mercredis après-midi en période scolaire. De plus tu peux venir gratuitement dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année pour voir si cela te plait.

Notre tarif pour la saison 2011 / 2012 est de 100 € pour l'année, ceci comprend :

- 1 licence de la Fédération Française de Football
  - Ton équipement NIKE : 1 paire de chaussette, 1 short, 1 maillot d'entraînement et 1 survêtement
- Pour tous renseignements téléphone à la mairie de Peynier au 04 42 53 05 48

A bientôt j'espère





La 16<sup>ème</sup> édition de la course pédestre "Courir à Peynier" organisée Dimanche 10 avril 2011 par le Peynier Athlétic Club a été une nouvelle fois une réussite.

## Peynier Athlétic Club : la passion de la course



En partance dès 10 heures de la Base de Loisirs de la Garenne, le parcours était inchangé : 11.8 kilomètres de course à travers les rues du village pour ensuite sillonner les sentiers forestiers...

Ouverte à tous, cette manifestation prévoyait également une course encadrée de 800 mètres pour les enfants souhaitant y participer. Ainsi, toutes courses confondues, 400 participants étaient présents sur la ligne de départ ! Un chiffre qui ne cesse d'augmenter au fil des ans ; "La plus belle des récompenses" pour le Président du PAC, Jean-Luc Binet et ses bénévoles.

A noter que cette année, sous l'influence de Philippe Velten, une épreuve chronométrée de marche nordique sur 8 kilomètres faisait partie des nouveautés et les participants, amateurs de cette marche, n'ont pas démerité et sont venus nombreux à ce nouveau rendez-vous sportif remporté par Pierre Bargin du Club Activ Azur.

Félicitations au gagnant, Clément Payan de "la Team Athlétic Aix" qui a fini le parcours en 43 minutes et 43 secondes avec une vitesse moyenne de 16,20 km/h !

Pour plus d'informations et pour le classement complet des courses, surfez sur le site du Peynier Athlétic Club : <http://peynier-pac.fr>.

## Les 24 heures de Peynier

Complet bien avant la date de l'épreuve, ce n'est pas moins de 181 coureurs, individuels et équipes de relais confondus, qui se sont élancés dès 11h de la Base de Loisirs de la Garenne pour cette épreuve pédestre à allure libre.

Au son des groupes de musiques qui se sont succédé sur l'estrade dans une ambiance familiale et conviviale, les coureurs ont tenu bon, épaulés par les bénévoles du Peynier Sports Nature qui les ont ravitaillé tout au long de l'épreuve et par des professionnels de santé qui ont répondu présents.

Entre pointages, repas préparés par Eric, Nathalie et Eddy, le soutien de la "Famillau", amis du club ; les 120 bénévoles et les partenaires de la course ont contribué à faire de cette première journée, un moment riche en émotions...

Le Dimanche matin rythmé par la démonstration de hip-hop de "Danse à l'infini", fut l'occasion de mettre à l'honneur les enfants avec le clin d'œil "des 24 minutes" et de récompenser les courageux participants et les gagnants de cette 3<sup>ème</sup> édition : Cyrille Cuny chez les hommes a avalé 177,2 kilomètres, Anne Marie

Tréhin chez les dames 134 kilomètres, l'équipe de relais d'Auriol "Les foulées du Lorient" ont parcouru 323 kilomètres et la Famillau remporte le challenge Florent TRON (cumul des kilomètres : individuels + relais) !

Seule la compétition "les 24 heures de France" a compté autant de participants, à Peynier un invité de marque était également présent, en la personne de Fabien Pelous, ancien

Rugbyman de l'équipe de France. La compétition Peyniérenne, dédiée cette année au regretté Ludovic Teyrol, séduit à chaque édition de nouveaux adeptes et nous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine, le 12 mai 2012...

Blog de l'association : <http://psn.over-blog.com>



Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, les 24 heures de Peynier du 28 mai dernier ont connu le succès populaire mérité par le Peynier Sports Nature et son président Dominique Heyert, organisateur de l'événement.



# Qi Gong (ou tchi kong) : de l'énergie grâce à un moine shaolin

En juin 2010, Peynier a accueilli pour la deuxième fois Maître Zong, moine Shaolin, pour un stage de Qi Gong (prononcez "tchi kong"). Littéralement "travail de l'énergie", le Qi Gong a été créé, avec le Kung Fu, par les moines bouddhistes des monastères chinois Shaolin. Cet art énergétique chinois, vieux de plusieurs millénaires, améliore la santé en développant notamment une plus grande souplesse physique et un calme intérieur.

C'est sous le majestueux chêne de la Garenne que la dizaine de pratiquants fidèles se sont retrouvés pour pratiquer le Qi Gong intérieur, le Qi Gong des sons, le Qi Gong de l'arbre et la méditation chan. Pour Benoît, "c'est une chance inouïe d'être initié par un

grand Maître en Qi Gong, Tai Chi et Kung Fu, qui plus est médecin traditionnel chinois, car son savoir est immense". "Ce que nous apprend Maître Zong, on ne l'apprend nulle part ailleurs, souligne Christine, car seuls les moines Shaolin pratiquent ce type de Qi Gong. Avec Maître Zong, on retourne à la source des arts martiaux et du bouddhisme". Pour en savoir plus : <http://shaolinzong.free.fr>



## La Boule Peyniérenne : pour les amateurs de longue et de pétanque



La Boule Peyniérenne dont le siège est toujours le Bar de l'Union, a désigné, cette année, un nouveau bureau composé de :

- ▶ Stéphane Maltinti, Président
- ▶ Gisèle Elena, Trésorière
- ▶ Christophe Strobl, Secrétaire
- ▶ Gérard Zerbin, Gilbert Rapuzzi et René Roque, membres du Bureau.

Privilégiant la longue à la pétanque, ce noyau dur a organisé Dimanche 1<sup>er</sup> mai, le concours de longue pour le Pré Qualificatif du Championnat Départemental au Jeu Provençal en triplète sur le secteur d'Aix, où l'Equipe de Gilbert Rapuzzi, Jean-Paul Mar et Georges Agostini a brillé en se sélectionnant pour le plus grand plaisir du club qui ne compte pas s'arrêter là.

Prochainement, une journée "Hommage à Albert Perret" du Bar de l'Union sera prévue...

Pour plus de renseignements :  
La Boule Peyniérenne, Bar de l'Union 04 42 53 05 28.

Les gagnants de la coupe du Maire



Les prochains rendez-vous :

■ 23 et 24 juillet : Grand Prix de la Ville de Peynier  
Concours de longue en triplète doté de 900€ de prix

■ 6 août : Pétanque de la Fête  
Concours de pétanque en doublette doté de 170 € de prix

■ 7 et 8 août : Coupe Saint Pierre  
Concours de longue en triplète doté de 1 000€ de prix

■ 9 août : Pétanque de la Fête  
Concours de pétanque en doublette doté de 170 € de prix

L'espace Vincent Delpuech, situé à proximité immédiate de l'avenue Mireille, a été inauguré le samedi 4 septembre dernier. A cette occasion a été dévoilé le buste représentant l'ancien Sénateur-Maire de Peynier.



# Inauguration de l'espace Vincent Delpuech

C'est en présence du Conseil Municipal, des élus de la région, de la famille de Vincent Delpuech et de deux invités prestigieux : Maryse Joissains, Députée-Maire d'Aix-en-Provence et Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille et Vice-Président du Sénat que le Maire de Peynier a inauguré l'espace Vincent Delpuech en hommage au travail accompli par un de ses prédécesseurs. Nous devons à l'ancien Maire de Peynier la mise en place du groupe scolaire Jean Jaurès, la construction de la première station d'épuration du village, ou encore la création de ce qui deviendra plus tard la zone industrielle de Peynier - Rousset.

## Qui était Vincent Delpuech ?

Homme politique Français, Vincent Delpuech est né le 5 avril 1888. Il fut journaliste, puis directeur du Petit Provençal, journal auquel il donnera un nouveau souffle en multipliant les pages spéciales sur le sport, la culture, faisant du quotidien l'un des plus importants supports de presse du Sud-Est de la France dans l'entre-deux guerre. Maire de Peynier de 1934 à 1965, il a été Sénateur des Bouches-du-Rhône de 1939 jusqu'à sa mort en 1966. Cet homme politique de terrain a été le premier à jeter les bases de l'intercommunalité dans l'Est du département.

Revenant sur la polémique lancée sur quelques blogs Internet sur le passé politique du directeur du Petit Provençal, Maryse Joissains a débuté son allocution en s'adressant en ces termes à la famille de Vincent Delpuech : *"je vous présente mes excuses au nom de la République"* et précisant le rôle de Vincent Delpuech au Parti radical *"à un moment trouble de la République, il a continué à exercer ses fonctions dans l'honneur"*. Jean-Claude Gaudin a quant à lui longuement évoqué son amitié pour Vincent Delpuech, soulignant que le Sénateur-Maire de Peynier n'avait bien évidemment pas été le seul à voter, en 1940, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. *"Henry Tasso, maire de Marseille, l'avait fait et ça n'a pas empêché que sa statue soit installée place de Lenche à Marseille ! Tant d'années après, nous savons qu'il peut y avoir des zones d'ombre dans la vie humaine. Et peut-être plus encore dans des périodes où la République est mise entre parenthèses"*. Jean-Claude Gaudin a par ailleurs rappelé les jugements qui ont réhabilité Vincent Delpuech (nous vous proposons des extraits ci-après) et redit son admiration pour celui *"dont nous sommes tous les héritiers politiques"*.

## C'est aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône que se trouve la vérité.

"Vu la décision du 25 octobre 1946 par laquelle le jury d'honneur a jugé recevable la demande de M. Delpuech (Vincent), ancien sénateur des Bouches-du-Rhône, tendant à obtenir la révision de la décision susvisée par laquelle le jury d'honneur n'a pas relevé l'intéressé de l'inéligibilité prévue par l'article 18 de l'ordonnance du 21 avril 1944 ; Considérant que les documents et témoignages apportés par l'intéressé à l'appui des faits nouveaux invoqués par lui apportent la preuve de sa participation personnelle, continue et substantielle à la Résistance ; Considérant qu'il a encouru des risques certains, notamment :

- En soustrayant aux recherches de l'ennemi de nombreuses personnes grâce à l'usage qu'il a fait de ses pouvoirs de maire ;
  - En mettant à la disposition de multiples agents de la résistance et des nations alliées les puissants moyens de toutes sortes qu'il possédait du fait de ses fonctions dans la presse et en facilitant ainsi la réussite de missions et de liaisons de la plus haute importance ;
  - En fournissant à ces agents des renseignements tant d'ordre militaire que d'ordre politique d'un intérêt primordial ;
- Considérant que les faits sus énoncés peuvent être considérés comme de nature à compenser le fait d'avoir été pendant l'occupation administrateur de journaux, fait qui continue à figurer à son passif sur le plan politique, en dépit des décisions de classement dont ont bénéficié deux de ses journaux qui ont fait l'objet d'une instruction judiciaire,

Décide : M. Delpuech (Vincent) est relevé de l'inéligibilité prévue par l'article 18 de l'ordonnance du 21 avril 1944. Fait à Paris, le 26 octobre 1946.

Le président du jury d'honneur  
René Cassin"

*Journal Officiel de la République française. Lois et décrets. 22 novembre 1946, 78e année, n° 273, p. 9819*

# DÉPOSITION DE MARIUS JOLY

## MAIRE DE TRETS ET CONSEILLER GÉNÉRAL

### Marius Joly

*Maire de Trets - Conseiller Général*

#### SA DEPOSITION

“Je confirme l'attestation que j'ai adressée, le 12 Décembre 1944, à Maître Auguste REYNAUD, Avocat, en ce qui concerne le Sénateur Vincent DELPUECH, et je la résume :

Monsieur Vincent DELPUECH a toujours été contre la Légion instaurée par le gouvernement de Vichy et le groupement existant dans sa commune a été dissous en 1942, grâce à son attitude anti-légionnaire. Sa voiture personnelle était à la disposition des groupes de résistance, ce qui nous a permis d'avoir des entrevues avec Monsieur SAVINE, de Gardanne, responsable du bassin minier, Monsieur Léon BON, Sénateur, MARTIN-BRET, etc., etc...

Courant 1942, il nous a convoqué à Peynier pour une entrevue relative à la situation à laquelle assistèrent : Messieurs BURLES Marius et SAVINE Victor, résistants notoires.

Vincent DELPUECH était au courant des parachutages et connaissait notamment le terrain de Peynier sur lequel devait se faire cette opération.

Son secrétaire de Mairie délivrait de fausses cartes d'identité aux réfractaires, des titres d'alimentation, ainsi que de fausses cartes de travail obligatoire. Il en fut délivré à DELORD Louis et JANNET Léon. Les gendarmes de la brigade de Trets étaient en possession de fausses cartes d'identité délivrées par la Mairie de Peynier, en toute connaissance du Maire.

L'état-civil du nommé ROVET a été modifié pour ne pas partir en Allemagne ; des ordres ont été donnés au secrétaire de Mairie pour retarder l'envoi de la liste de recensement des Français, le buste de la Marianne ne fut jamais enlevé de son socle dans la salle des délibérations du Conseil Municipal, une famille entière de juifs fut cachée à Peynier et munie de papiers en règle. La villa de Vincent DELPUECH était occupée par une famille israéliite.

Les jeunes gens dont les noms suivent : MARTIN Paul, MICHEL Camille, MALLET Marius, MALLET Raymond, GUIRADO Gaspard, figurèrent comme bucherons dans la liste des exploitations forestières dirigées par Monsieur BOUTERIN et de Monsieur MONZILLI, afin de ne pas partir en Allemagne et ce, sur les interventions de Monsieur DELPUECH.

20

ROBERT Jacques, tué pendant la libération de Marseille, fut embauché dans l'entreprise forestière de Monsieur BOUTERIN dans les mêmes conditions.

MICHEL Emile et MALLET Lucien, de Peynier, furent embauchés dans les mines de Gréasque pour éviter leur départ au S.T.O.

Le 28 Mars 1944, Vincent DELPUECH a assisté les jeunes gens de Peynier devant une Commission de Recensement des autorités allemandes composée d'officiers allemands, de miliciens et du fameux “Balafre”. Il défendit ses administrés dont deux seulement furent recensés, tandis que LONG Jules et LONG René furent embauchés à Marseille, sur la recommandation de DELPUECH. BATARI Jean, demeurant 7, rue George à Marseille, évita le départ en Allemagne dans les mêmes conditions.

En 1943, Monsieur DELPUECH fit aménager la Poste de Peynier et peindre sur la façade “République Française”, “Liberté, Egalité, Fraternité” en grandes lettres. Le projet de construction du groupe scolaire réalisé dans cette commune porta le nom de Jean-Jaurès et fut inauguré par Monsieur Jean ZAY, Ministre de l'Instruction Publique.

En Juin 1944, Monsieur DELPUECH nous informa de l'attaque par les Allemands du maquis de Joucques. A cette époque, les hommes de Trets, au nombre de 120, instruits et équipés, étaient mobilisés par le chef départemental au Puits-d'Ozon. Ils étaient démobilisés le 15 Juin et renvoyés chez eux, évitant un désastre certain.

L'on peut dire que Monsieur DELPUECH était fier d'avoir dans sa commune des patriotes volontaires partis pour rejoindre le maquis, faire des parachutages, du sabotage nocturne, des patrouilles dans les collines pour rechercher les Allemands et le chef de ce groupe était Monsieur MENZIO, qui faisait partie de son Conseil Municipal.

Périodiquement, par quinzaine, nous avions avec Monsieur DELPUECH des entrevues au cours desquelles il nous apporta un concours dévoué, empressé, et précieux.

Je dois déclarer que ses qualités administratives en tant que Maire étaient à la hauteur de son patriotisme, ses convictions républicaines fermement établies, son loyalisme était certain et l'on ne s'adressait jamais à lui en vain pour soustraire les jeunes gens au travail obligatoire en Allemagne.

En un mot, j'ai toujours considéré Vincent DELPUECH comme un fervent patriote et un bon Français.

Je suis Maire de Trets depuis 1929, après avoir fait partie du Conseil Municipal depuis 1920. J'étais responsable cantonal au point de vue résistance pour le Mouvement Uni de la Résistance. J'ai toujours eu la plus entière confiance en Monsieur Vincent DELPUECH qui, en toutes circonstances, m'a toujours favorisé et aidé de son appui. Je n'ai rien à lui reprocher, tout au contraire”.

21





## LUCIEN CALDARONE

Il avait été le doyen de notre premier Conseil Municipal; adjoint délégué aux travaux de 2001 à

2002, il avait su réorganiser les Services Techniques communaux et avait mis, au service des peyniérens, toutes ses compétences professionnelles pour le suivi des divers chantiers. Homme de devoir et de conviction, il était aussi intransigeant envers lui même qu'à l'égard des autres, il était aimé, respecté et apprécié de tous.  
Adessias Papé.



## GILBERT CAMPI

Une figure, un personnage de la vie peyniérienne nous a abandonnés; impliqué au sein de diverses associations, il était devenu un pilier incontournable de "Peynier Fêtes". Son imposante stature, son sourire, sa bonne humeur et son humour incomparable nous manquent déjà beaucoup. Merci pour tout.  
Ciao Gibe



## LUDOVIC TEYROL

Employé aux services administratifs de la commune, au service des enfants et des associations, il participait

également aux activités du Comité Communal Feux de Forêt. Son amour et sa passion pour le football l'avaient naturellement conduit à s'occuper du club local l'Olympique de Peynier auquel il a réussi à rendre son esprit de clocher. Il a décidé de nous quitter, Adieu Ludo, et merci encore pour tout ce que tu as réalisé pour Peynier et sa jeunesse.

## état civil

### Naissances

OUMELLIL--PEREYROL Pablo.....	le 11 mars 2010
POTIER Lily.....	le 10 avril 2010
RYDEL MORGADO Lucia.....	le 11 avril 2010
CIFRATI Mattéo.....	le 8 mai 2010
BOTREL Nina.....	le 18 mai 2010
MAVEL Timéa.....	le 4 juin 2010
CANINO Isabella.....	le 5 juin 2010
BLUMET Alban.....	le 7 juillet 2010
VERRECCHIA Romain.....	le 12 juillet 2010
MASSARDIER Téó.....	le 29 juillet 2010
BAUDE Laurys.....	le 11 août 2010
PRAYAL Manon.....	le 13 août 2010
CERMOLACCE Cédric.....	le 4 septembre 2010
GHIAZZA Tim.....	le 24 septembre 2010
CALVIERE Matt.....	le 27 septembre 2010
PETER Sacha.....	le 1 <sup>er</sup> octobre 2010
CHEVALIER Laurent.....	le 7 octobre 2010
NIETO Laura.....	le 9 octobre 2010
DROMIGNY Emma.....	le 11 octobre 2010
LAURENT FERHATI Cassy.....	le 21 octobre 2010
AILHAUD Laura.....	le 25 octobre 2010
CAILLOL Flavio.....	le 25 octobre 2010
AGEORGES Noé.....	le 29 octobre 2010
ATKATLIAN Eva.....	le 5 novembre 2010
ATKATLIAN Lou.....	le 5 novembre 2010
SANSONETTI Noëlie.....	le 16 novembre 2010
FERNANDEZ Inayaa.....	le 22 novembre 2010
DELLA ROCCA Morgan.....	le 23 novembre 2010
DINÉ Lucien.....	le 7 décembre 2010
PRIORE AUBRY Kylian.....	le 17 décembre 2010
MARTINUCCI Aelya.....	le 20 décembre 2010
VACCA Antoine.....	le 3 janvier 2011
NAVARRO Alessio.....	le 16 janvier 2011
WERNERT Sacha.....	le 30 janvier 2011
WINTZERITH Alexis.....	le 30 janvier 2011
REBOLLO Maël.....	le 4 février 2011
POULIN Raphaël.....	le 7 février 2011
BERNARD Noah.....	le 19 février 2011
WERNERT Anthony.....	le 20 février 2011
MAGNAN Lise.....	le 22 février 2011
LA ROCCA Mélanie.....	le 23 février 2011
VIGNOLES Pablo.....	le 4 mars 2011
CHAUVIN Maxime.....	le 19 mars 2011
ESPANET Pauline.....	le 24 mars 2011
BALES Corentin.....	le 25 mars 2011
CLÉMENT Benjamin.....	le 28 mars 2011

Félicitations aux parents  
et tous nos vœux aux bébés.

### Mariages

CANINO Joël et CANTARA Alice, unis le 6 février 2010
RIVERO Christian et VILLAUME Sophie, unis le 6 février 2010
CANONGE Fabrice et TULIERE Delphine, unis le 24 avril 2010
SCHAEFFER Olivier et PERRAULT Amandine, unis le 29 mai 2010
PELÉ Franck et CHÉTELAT Emilie, unis le 12 juin 2010
PROVITINA Olivier et BELMONTE Nathalie, unis le 14 août 2010
BONNOT Eric et FRAYSSINET Nadège, unis le 21 août 2010
JORE Aurélien et ILARIO Amandine, unis le 21 août 2010
CAPIALI Jérémy et MARANO Julie, unis le 28 août 2010
ISTRIA Grégory et JAUME Aurélie, unis le 28 août 2010
LOZANO Patrick et ZUNIGA Veronica, unis le 27 novembre 2010
JAUNY Philip et CINTO Carole, unis le 4 décembre 2010
MODESTI Jérôme et ZANG Paulette, unis le 9 avril 2011
MARTINUCCI Joris et BELAMKADEM Jaouahir unis le 28 mai 2011

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

### Décès

MODESTI André.....	le 1 <sup>er</sup> janvier 2010
BÉGHYN Michel.....	le 1 <sup>er</sup> février 2010
TOUSSAINT Daniel.....	le 11 février 2010
TARDITI Adrienne veuve BRAGADO.....	le 15 février 2010
CONGIN Hélène veuve PUTZOLU.....	le 23 mars 2010
DERKEMANN Francis.....	le 14 avril 2010
LAGET Mireille épouse LONG.....	le 27 avril 2010
TACCHINO Antoine.....	le 17 mai 2010
TECHEL Ctaherine épouse ATTARD.....	le 8 juillet 2010
PERRET Albert.....	le 24 juillet 2010
PONT Georges.....	le 30 juillet 2010
AUDRY Gabrielle veuve DEL PRETE.....	le 31 juillet 2010
BAILLY Sylvie.....	le 7 août 2010
DONATI Gisèle épouse JOURDAN.....	le 22 août 2010
BARBÉRA Joachim.....	le 25 août 2010
PUNTEL Maxime.....	le 9 septembre 2010
PORTIER David.....	le 23 septembre 2010
AMBROGIO Etienne.....	le 27 septembre 2010
MICHEL Noëlie veuve CAMOIN.....	le 5 octobre 2010
APERLO Marcelle veuve BOVIS.....	le 27 octobre 2010
MASIP Odette épouse MESTRE.....	le 29 octobre 2010
TEYROL Ludovic.....	le 7 novembre 2010
BROSSARD Cécile épouse FOUBERT.....	le 25 novembre 2010
GAZIGUIAN Paulette épouse KAZAZIAN.....	le 26 décembre 2010
COUDURIER Jean.....	le 9 janvier 2011
LHOMME Georges.....	le 21 janvier 2011
ISNARDON Huguette épouse CASTELLI.....	le 23 janvier 2011
CANDROS Georges.....	le 4 février 2011
LAISSAC Marie.....	le 22 février 2011
CALDARONE Georges.....	le 17 mars 2011
ACIEN Christophe.....	le 24 mars 2011
CANY Odile.....	le 1 <sup>er</sup> avril 2011
BARBERA Vincent.....	14 mai 2011
CAMPI Gilbert.....	15 mai 2011
HEBREARD Joëlle.....	30 mai 2011

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

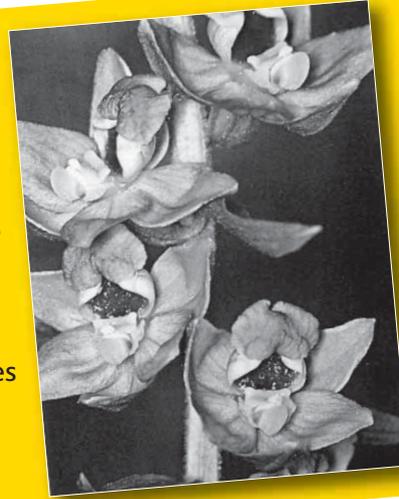
# Il se passe toujours quelque chose à la Bibliothèque Municipale...

C'est un programme riche et varié que nous a proposé la Bibliothèque Municipale durant les derniers mois. Retour en images sur quelques événements...



## La flore de nos collines à l'honneur

L'atelier d'herboristerie de l'association "L'Estello di Vent" a organisé une exposition de photographies d'orchidées sauvages que l'on peut trouver au gré de nos promenades dans les collines provençales.



## Spécial dédicace, rencontre avec Joël Rumello, écrivain

Rencontre et livres offerts dans le cadre de "Commun'auteurs" organisé par le Pays d'Aix.



## "Nous les moineaux" Bibliothèques en fête

De drôles d'oiseaux se sont posés à Peynier, le temps d'un après-midi, pour chanter et raconter des histoires aux enfants. Une soixantaine de personnes ont assisté au spectacle proposé par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

## J'invente une histoire et je crée mon livre

L'auteur Elodie Perraud a animé un atelier à la bibliothèque (proposé par le Pays d'Aix) pendant 4 demi journées : 10 jeunes ont ainsi créé leur livre, illustré en origami. Chacun a pu laisser libre court à son imagination et à son talent.



# LiliB : rencontre avec une artiste peintre



**LiliB a exposé à la bibliothèque au mois d'avril. L'occasion de découvrir une artiste.**  
Rencontre : *"Peintre autodidacte, je gribouille depuis toujours, et partout. Après avoir suivi diverses voies sans trop de conviction (sciences, gestion et économie) et m'être plongée dans la vie active, l'envie de gribouiller de nouveau s'est faite ressentir, plus forte que jamais. Communiquer, partager mes émotions et mes rêveries s'est imposé à moi comme une évidence, un véritable besoin. Le retour aux pinceaux est passé par de multiples étapes et essais plus ou moins concluants, évoluant au fil de mes découvertes techniques et au gré de mes envies. Les personnages simplissimes du début, proches de l'illustration, se sont avec le temps transformés, enrichis de motifs, de formes, de collages, avec toujours ce besoin de projeter sur le "lecteur" une atmosphère étrange et très personnelle. Au fil du trait, encre et acrylique se confondent, se croisent, s'enlacent, pour donner vie aux curiosités qui grouillent dans ma tête, et vous inviter à découvrir mon univers"*. Blog : <http://www.lilib.org>



La bibliothèque a proposé deux spectacles de contes au mois d'avril pour le jeune public, dans le cadre des tournées du Pays d'Aix.

## Le rendez-vous du conte

Le public a pu assister en famille à "Filippo et le tigre" présenté par la compagnie le Chantier.



Et la Senna'ga compagnie a présenté ses "Contes sur le chemin de l'orient" à 3 classes de primaire, spectacle suivi d'une rencontre et de deux ateliers théâtre.



## Un concert exceptionnel

Albin de la Simone était à Peynier pour un concert rencontre événement. En effet, cet auteur compositeur interprète, avant de rejoindre Vanessa Paradis en tournée, a fait une halte dans notre bibliothèque. Ce concert, proposé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, a permis à 80 personnes d'apprécier le talent de cet artiste et de pouvoir échanger avec lui en toute simplicité. Une belle rencontre ! Si vous ne le connaissez pas encore : <http://www.albindelasimone.com/> et n'hésitez pas à venir emprunter ses CD à la bibliothèque.

## Festival de contes au jardin autour de la Méditerranée

Le festival de contes au jardin c'est déroulé le samedi 21 mai sur les pelouses de la Bibliothèque Municipale.



5 espaces de contes étaient proposés : de 1 à 99 ans, chacun a donc pu trouver conte à ses oreilles ! 2 séances de contes ont eu lieu sur chaque espace. Une trentaine de personnes environ ont assisté à chaque séance. Merci au Pais d'Aix et aux compagnies Murmures de cailloux, La Pomme d'or, Histoire de dire et Trafic d'arts II pour cette journée réussie.

# UNE HISTOIRE PAS COMME LES AUTRES



Au mois de juin 2010, les bibliothécaires ont raconté une histoire aux classes, avec un livre et un tapis en tissu avec tous les personnages du conte : c'est un "Raconte tapis" ! Ensuite les enfants ont pu s'approprier l'histoire de "L'Ogre Baborco" et devenir conteurs à leur tour. Les "Raconte tapis" sont prêtés par le CG13, alors à l'année prochaine pour découvrir un nouveau conte...

## DU NOIR DANS LE SUD

Cette manifestation, organisée en avril par les bibliothèques de Peynier et Fuveau, avec la participation de la Mission de lecture publique de la CPA, avait pour but de réunir toutes les générations autour du polar et de leurs auteurs.

Jean-Hugues Oppel a rencontré 3 classes de CM de Peynier. Un roman a été offert et dédié à chaque élève.



A Fuveau, la rencontre avec les écrivains Michèle Courbou et François Thomazeau a été rondement menée par le chroniqueur Médéric Gasquet-Cyrus et a été ponctuée par les lectures à propos du comédien Frédéric Richaud. "Du Noir dans le Sud" a donc tenu son pari.



Un p'tit dej ado avec Marcus Malte : un apport riche en réflexions et des lectures conseillées pour la croissance.



Marcus Malte et Jean-Hugues Oppel ont rencontré les lecteurs. Un rendez-vous animé par l'association La Noir rôte, avec Corinne Naidet et Jacques Lerognon. De l'Humour dans le Noir !

# EXPOSITION

# Vincent Roux

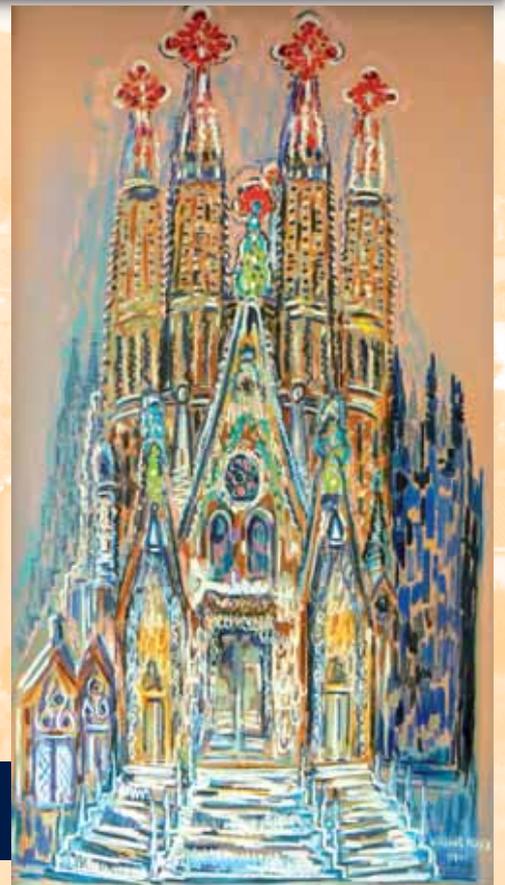
## (1928-1991)



Avec le concours actif de l'Association pour la Promotion de l'Œuvre de Vincent Roux, la Mairie de Peynier a reçu en dépôt les œuvres picturales de Vincent Roux qui, très attaché au village dès son enfance, a exprimé magnifiquement sa passion pour "sa Provence" diffusant celle-ci de par le monde : Paris, Venise, Saint-Tropez, Amsterdam, New-York, Munich, Marrakech... Après la chute du Mur de Berlin, il présenta en 1990 à Aix-en-Provence sur les cimaises de la Fondation Vasarely, des toiles magistrales sur le thème "les 13 Europe".



Tous les Peyniérens et tous les amateurs d'art sont invités à venir (re)découvrir une partie des œuvres de Vincent Roux : Sainte-Victoire, La porte de Brandebourg, le pont de Londres, Tolède, La Sagrada Familia... qui seront exposées dans les locaux principaux de la Mairie de Peynier, Cours Albéric Laurent, durant l'été.



Visites sur rendez-vous :

06 61 17 08 34 et 06 82 13 32 80 [www.vincent-roux.com](http://www.vincent-roux.com)